

**FOURNITURE DE PRODUITS D'ENTRETIEN, D'HYGIENE ET D'ARTICLES DE
DROGUERIE POUR LA CAF DE PARIS**

ACCORD-CADRE DE FOURNITURES

MA 01-2025

QUESTIONS REPONSES : MISE A JOUR AU 20/05/2025

Question n°1 :

22/04/2025 - 16:51

Bonjour, concernant le BPU, est-il possible pour vous d'ajouter une colonne afin d'y mettre nos références/désignations de produits, svp? Et nous envoyer ainsi le BPU modifié? Merci

Réponse :

Le pouvoir adjudicateur ne modifie pas le bordereau de prix unitaires.

Dans l'offre, il est exigé "le ou les catalogue(s) chiffré(s) de l'opérateur économique (chiffrage sur papier ou via site internet)".

Ainsi, vous êtes libre de proposer un document libre intégrant les références ou indications que vous souhaitez nous transmettre.

Question n°2 :

22/04/2025 - 16:55

Bonjour, confirmez-vous ne pas souhaiter d'échantillons pour cette consultation? Merci

Réponse : Bonjour, je vous confirme qu'il n'est pas souhaité d'échantillons.

Question n°3 :

23/04/2025 - 11:25

Concernant la ligne 27, Savon mousse mains antibactériens RUBBERMAID 1100 ml ou équivalent *, est-il possible de proposer une autre marque, sous réserve de respecter votre condition suivante *Format/Volume du produit imposé par le pouvoir adjudicateur

Réponse : Comme indiqué à l'annexe 1 de l'acte d'engagement, le pouvoir adjudicateur impose le format et le volume du produit. Il peut donc être proposé un équivalent tant que le format, le volume et l'efficacité du produit sont respectés.

Question n°4 : 23/04/2025 - 11:28

Question n°5 : 24/04/2025 - 12:19

Concernant les lignes 15, 16,17 est-il impératif de respecter les parfums mentionnés ou est-il possible de proposer d'autres parfums, sous réserve de respecter votre condition suivante *Format/Volume du produit imposé par le pouvoir adjudicateur".

Réponse : Vous pouvez proposer d'autres parfums tant que le volume et le format imposés par le pouvoir adjudicateur sont respectés. La référence du produit que vous proposez doit être indiqué dans la colonne « marque proposée par le candidat ».

Question n°6 :

25/04/2025 - 11:01

Bonjour, sur le BPU, dans la catégorie "poubelles & sacs poubelles", vous demandez "sac poubelle kraft brun 300*200*900mm". Pouvez-vous nous préciser l'utilisation souhaitée pour ce type de sacs? Merci

Réponse : Ces sacs sont utilisés pour récupérer le papier et le carton collectés au niveau des photocopieurs dans le cadre de la collecte des déchets.

Question n°7 :

06/05/2025 – 13:25

lignes 48, 49, 50 et 51, la mention de micronage est identique pour tous les sacs poubelle demandés. Pouvez-vous confirmer s'il ne s'agit pas d'une erreur ? ligne 52, le sac kraft mesure bien 900 mm de hauteur ? Une variante est-elle envisageable ?

Réponse : Pour les lignes 48, 49, 50 et 51, nous vous confirmons qu'il ne s'agit pas d'une erreur. Le micronage est identique seuls les volumes des sacs varient.

Pour la ligne 52, il s'agit bien de sac 900mm de hauteur. Une variante n'est pas envisageable.

Question n° 8 :

09/05/2025 – 07:57

Ligne 61 : Deux dimensions sont mentionnées, 50x38 cm et plus loin 50x34 cm. Pourriez-vous nous confirmer laquelle doit être prise en compte ? Ligne 67 : Souhaitez-vous un bidon d'1L, 5L ou 20L ? Merci pour vos réponses, Cordialement

Réponse : Pour la ligne 61, la dimension à prendre en compte est 50x38 cm. Le BPU (annexe 1 à l'acte d'engagement) a été rectifié.

Pour la ligne 67, le pouvoir adjudicateur n'a pas imposé le format/volume du produit. Vous pouvez proposer le volume de votre choix. Vous serez jugé à partir du prix au litre multiplié par les quantités potentielles.

Question n°9 :

13/05/2025 – 17:30

Bonjour, Pouvez-vous quantifier l'ensemble de vos distributeurs svp ? Merci

Réponse :

Le nombre de distributeurs selon le type est le suivant :

- 220 distributeurs savon ;
- 220 distributeurs papier hygiénique ;
- 35 distributeurs de gel hydroalcoolique.

Question n°10 :

14/05/2025 – 10 :52

Bonjour Les quantités que vous notez dans vos BPU sont pour 1 durée de 4 ans ou sont-elles annuelles svp ? Merci

Réponse : Les quantités sont pour la durée du contrat soit 4 ans.

Question n°11 :

19/05/2025 – 09 :43

Bonjour, ligne 27 le distributeur de ce savon est captif il ne peut recevoir d'autre fourniture la mention "équivalent" est impossible nous ne pouvons donc pas répondre si nous ne faisons pas les produits RUBBERMAID 1100ml. Merci de revoir le BPU.

Question n°12 :

20/05/2025 – 15 :58

Bonjour, ligne 27 le distributeur de ce savon est captif il ne peut recevoir d'autre fourniture la mention "équivalent" est impossible nous ne pouvons donc pas répondre si nous ne faisons pas les produits RUBBERMAID.

Réponse : Bonjour, le BPU demande des distributeurs automatiques de savon qu'importe la marque tant pour le savon et le distributeur. Ainsi, il faut fournir des recharges de savon qui s'intégreront dans ce type de distributeurs. Néanmoins, si vous proposez un savon équivalent nécessitant un changement de distributeurs, ce changement sera à titre gratuit (cf ligne 25 du BPU) et seules les recharges seront facturées. Le BPU ne sera pas modifié.